

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne des métiers de l'image et du son, session 2024, dans l'académie de LIMOGES.

La présidente de l'UNIVERSITE DE LIMOGES,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de LIMOGES, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne des métiers de l'image et du son, au titre de l'année 2024, dans l'académie de LIMOGES :

Madame PEREIRA Estelle, technicienne de recherche et de formation de classe normale, présidente, Université de Limoges, Limoges.

Monsieur ROCHER Stéphane, ingénieur d'études de classe normale, vice-président, Université de Limoges, Limoges.

Monsieur BRETHERAU Hugues, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, expert, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Madame BESSE Dominique, ingénieure d'études de classe normale, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Monsieur CAILLON Jean-Philippe, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, Université de Limoges, Limoges.

Madame LAMONTAGNE Sarah, technicienne de recherche et de formation de classe normale, suppléante, Université de Limoges, Limoges.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.



Fait à Limoges, le 30 avril 2024

La Présidente de l'Université

Isabelle KLOCK-FONTANILLE